



Licenciement pour inaptitude

Par Jo42

Bonjour mon employeur ma proposer un poste d hotesse de caisse alors que le medecin du travail a dit que on pourrait me proposer ce poste toutefois il me semble que le poste ne correspond pas aux capacite et n est pas adapte mon employeur a fait une reunion cse avec ce poste me la propose j ai refuse on ma dit que c était un licenciement sans cause reelle et serieuse que faire

Par isernon

bonjour,
votre message sans signe de ponctuation est difficilement compréhensible.

vous avez écrit " le medecin du travail a dit que on pourrait me proposer ce poste ", je comprends que le médecin est d'accord pour que vous occupiez ce poste.

puis vous indiquez " il me semble que le poste ne correspond pas aux capacite et n est pas adapte "

et vous avez refusé le poste proposé.

ai-je bien compris ?

salutations

Par Jo42

Bonsoir,le médecin a écrit exactement,un poste d hôtesse de caisse,pourrait être proposée.Toutefois il me semble que ce poste ne correspond pas aux capacités.Ce poste ne semblent pas adapté.Oui je l ai refusée. Sur mon inaptitude mes restrictions sont pas de port de charges de plus de 5 kg, pas de station debout de plus de 30 min

Par isernon

je ne suis par un spécialiste mais une hôtesse de caisse est assise pendant son travail et ne porte de charge.

Par Jo42

Je l ai était pendant 10 ans si les packs d eau de lait croquette pour chiens etc je parlais de la phrase du médecin